

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

en cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 34402 (01)

Société :

Actif

Pensionnaire

Autre : décédé

Nom & Prénom : Eddoublali Bouchra reine selfiane

Date de naissance : 11/12/78 1966

Adresse : 172 Appart 32 Rue Ibn Zohr Casablanca

Tél. : 2666128524

Total des frais engagés : 5300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR CHAIBIS MARRAKCHI
OPHTALMOLOGISTE
Maladies et Chirurgie des yeux
320, bd Zerkouni - Casablanca
0522.22.60.95 et 0522.47.57.50

Date de consultation : 22 SEPT 2021

Nom et prénom du malade : EDDOUBLALI Bouchra Age : 51 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : les deux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27 SEP. 2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 SEPT 2021	10		300	DR CHAHID MARRAOUCH OPHTHALMOLOGISTE Maladies et Chirurgie des yeux 320, bd Zerktouni - Casablanca Tél : 0522.82.60.85 et 0522.47.57.60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIMAH OPTICIEN Rue Abou Kacem Kotbari 92952 Tél: 01 49 23 63 80	08/09/2011			EquiREM ent origue		50000,00 CF fédér SIE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

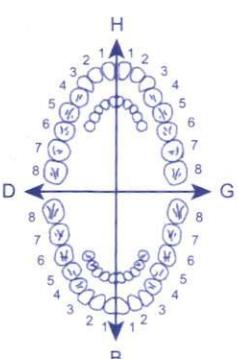
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bila

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Marrakchi Chakib
Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux
Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Laser - Angiographie - Lentilles de contact
CHIRURGIE de la MYOPIE PAR FEMTO-LASIK

الدكتور شكري المراكشي
أخصائي

في أمراض وجراحة العينين
خرج كلية الطب بثافور فرنسا

CASABLANCA, le 22 SEPT 2021

EDDOUBLALI (Soucha)

1 Ométre + V. Cesteur

Anomop - f. bleu y + AR

V. lun:

OD = + 1

OG = + 0,75

V. DS = + 1 + 2,25

OPTIMA VISION
OPTICIEN
Rue Abou Kacem Kolbari
RC : 28295
Tél : 06 31 72 63 80

- Corrected 2fl
1 J. x 3/J → Jue 1 fl

~~DR CHAHID MARRAKCHI~~
OPHTHALMOLOGISTE
Maladies et Chirurgie des Yeux
320, bd Zerkoune - Casablanca
Tél. : 0522.22.60.85 et 0522.47.5760

Optima Vision

Angle Rue Abou Kacem Kotbari
 Et Place du Marché Badr – Bourgogne
 Casablanca – Maroc –
 Gsm : 0633236380
 Fax : 0522 471522

Mme EDDOUBLAL Bachirat

Casablanca le, 23 SEPTEMBRE 2021

FACTURE N°: 24121

Intitulé	Quantité	Prix
MONTURE optique VERRE PROGRESSIF VARIFLEX 1.6 +7,0	1	1500,00
$01 = +1,0 = 8$ ADD = +2,25	1	1750,00
VERRE PROGRESSIF VARIFLEX 1.6 +7,0	1	
$06 = +0,75 = 8$ ADD = +2,25		1750,00
	T.T.C	500,00
	REMISE	
	TOTAL	5000,00

Arrêtée la facture à la somme de : Cinq Mille DHS

Payé le 23/09/2021

